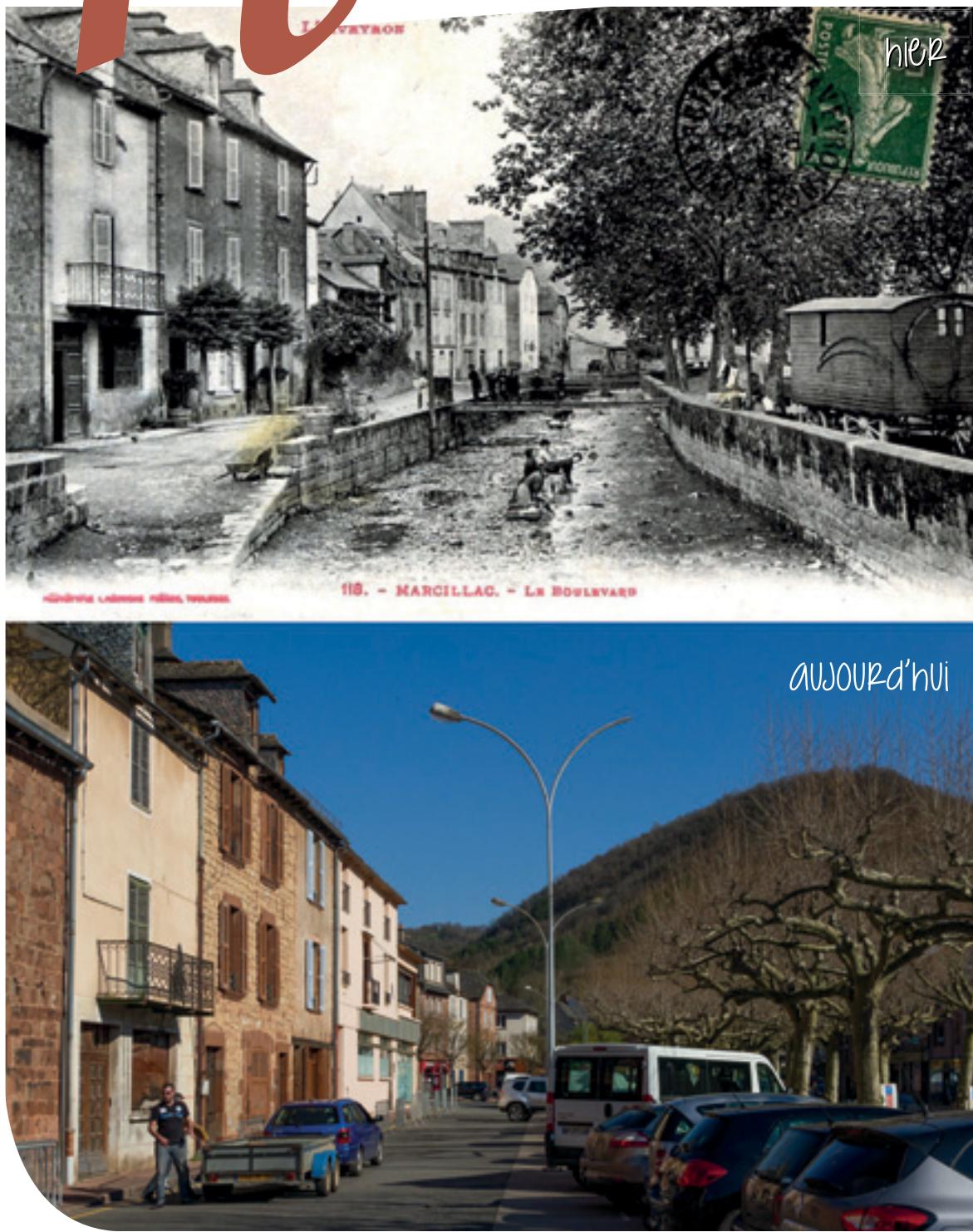


# MAGAZINE MUNICIPAL MARCILLAC-VALLON

janvier 2018



On en parle

KERVALLON  
S'AGRANDIT



Sur le terrain

LES TRAVAUX



Du côté des

ÉCOLES

A la une  
DES RÉALISATIONS  
ET DES PROJETS



## Édito

Mieux vivre ensemble et faire rayonner Marcillac au cœur du Vallon telle est l'ambition que l'équipe municipale construit avec vous depuis 3 ans. Nous sommes heureux de vous rendre compte des premières réalisations structurantes et de l'action quotidienne des équipes techniques, des bénévoles qui contribuent activement à la vitalité de notre commune. Nous avons choisi de conforter l'attractivité du centre bourg en qualifiant en premier l'espace public. Dans l'écrin des terrasses de vignes et pierres rouges, la création d'un espace central Quai du Cruou allie aménagements architecturaux de qualité et meilleure accessibilité pour tous, y compris les plus fragiles, aux commerces et services de proximité (éducation, santé, loisirs...). Nous sommes convaincus que la valorisation de cette place permettra le développement de nouvelles activités qui favoriseront la richesse économique et sociale de notre commune.

Après la construction des terrains de tennis au pôle sportif de Kervallon, la mise en place d'une passerelle pour profiter des jardins de la Murette et l'aménagement d'un espace culturel au Presbytère viendront compléter ces équipements. Le futur bâtiment de la communauté de communes, situé au carrefour de notre territoire et conçu pour apporter de meilleurs services à la population, offrira un nouveau visage à l'avenue Gustave Bessière.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les associations éducatives, culturelles et sportives qui contribuent avec succès à l'animation et au dynamisme de la commune.

C'est l'implication de chacun d'entre vous qui permet à tous les habitants de vivre en toute sérénité et convivialité à Marcillac-Vallon. Bonne et belle année 2018.

*Anne Gaben Toutant,  
Maire de Marcillac-Vallon*

# On en parle

## TRAVAUX

### LA ZONE SPORTIVE DE KERVALLON S'AGRANDIT

Après réflexion et concertation entre les acteurs associatifs et le conseil municipal, la municipalité a décidé de centraliser plusieurs activités sportives sur ce site de Kervallon.



Deux nouveaux courts de tennis sont construits sur la rive gauche du Crêneau en dehors de la zone inondable ce qui nécessite l'échange d'un terrain avec un particulier et le déplacement du chemin rural. Un des terrains de tennis va être équipé d'un éclairage aux normes fédérales. Cette infrastructure et ses aménagements répondront au mieux aux attentes des licenciés du Tennis Club du Vallon. Les sportifs ont pris possession des tennis mais les aménagements extérieurs restent à finaliser. Les travaux sont réalisés par les entreprises SPTM (courts et clôture), Costes TP (terrassement) et Eiffage (éclairage). Le coût de la réalisation s'élève à 90 311€ H.T et devrait être subventionné par le Département, la Région et l'Etat.

A proximité, sur le terrain stabilisé en sable, afin de faciliter la pratique des licenciés du club d'Athlé Vallon, les employés communaux ont matérialisé avec un système d'ancrage dans le sol une piste d'athlétisme d'une longueur de 200 mètres et un couloir de sprint de 100 mètres. Cela permettra d'avoir des chronométrages plus précis et des distances régulières lors des différents plans d'entraînement.



D'autre part, afin d'accueillir les joueurs de football dans des vestiaires conformes, le local visiteur a été rénové l'été 2016 ainsi que les vestiaires des joueurs locaux en 2017 avec la participation active des bénévoles de Foot Vallon.

# Espaces et temps de convivialité à Marcillac-Vallon



## SOUVENIRS

### 11 NOVEMBRE

Comme les années précédentes depuis 2014, la municipalité a associé les élèves des écoles primaires et des collèges lors de la commémoration du 11 novembre. Les élèves du collège St-Joseph ont interprété «Le Soldat» de Florent PAGNY. Le collège Kervallon a entonné « Over There », chant des américains arrivant en France ainsi que la « Chanson de Craonne », puis ont donné lecture des morts de la commune pour l'année 2017. « La Marseillaise » a été chantée par tous les enfants du territoire.

### TÉLÉTHON

Belle mobilisation pour le Téléthon à Marcillac avec 9 750 euros de dons récoltés au profit de l'AFM TELETHON.

Le Comité Téléthon remercie chaleureusement tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette manifestation : les bénévoles, la Municipalité, La Poste, les Sapeurs-Pompiers, l'imprimerie Héral, les écoles, les collèges, la bibliothèque, les commerçants, les généreux donateurs, les propriétaires de voitures de prestige, les associations locales présentes ainsi que celles qui se mobilisent dans l'année à l'occasion de leur quine ou de leurs animations sportives ou en faisant un don à l'AFM Téléthon.

Merci à Nadège Cayron et ses élèves pour leur énergie et leur générosité et bravo aux danseurs du foyer de vie de Rignac pour leur prestation.



### 16 DÉCEMBRE



Comme chaque année maintenant, une projection offerte par la mairie a lieu à la salle des fêtes. Cette année, les petits et les grands (120 personnes environ) ont pu voir « Myrtille et la lettre au Père Noël », trois contes en sortie nationale. Puis à cause du temps incertain, ce fut un moment convivial à la salle des fêtes autour de chocolat et vin chauds, fouaces et boules en chocolat. Les illuminations étaient déjà de la fête depuis le 8 décembre.



### 14 JUILLET



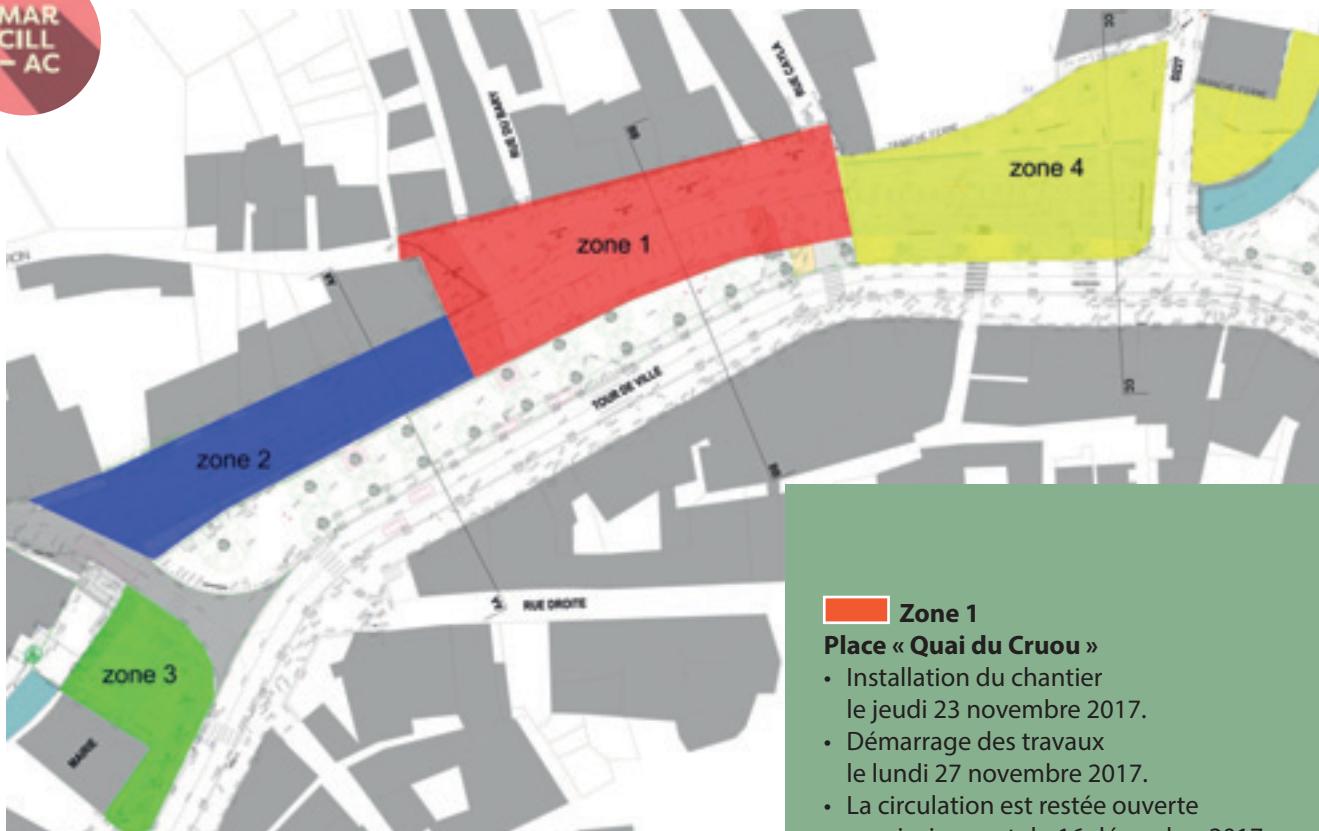
### 8 MAI

Défilé vers le monument aux morts pour la commémoration du 8 mai 1945.



# OPÉRATION «BOURG CENTRE»

Les travaux d'aménagement de Marcillac ont démarré le 27 novembre. C'est l'aboutissement de trois années de travail et de concertation avec les Marcillacais. L'objectif de l'opération est de dynamiser Marcillac comme Bourg Centre, en mettant en valeur ses espaces publics, en les rendant plus conviviaux, plus sûrs et accessibles, et en organisant la circulation et les stationnements de manière à sécuriser le cheminement des piétons. L'attractivité renforcée de ces lieux contribuera à favoriser les activités économiques, sociales et culturelles du bourg.



Les deux premières tranches de travaux comprennent la Place de la Mairie et l'ensemble du Quai du Cruou, jusqu'à la Perception. Ils devraient se terminer fin juin.

Les travaux laisseront libres les espaces nécessaires à la tenue du Rallye de Marcillac et la place centrale du Quai du Cruou, sera terminée pour la Saint-Bourrou.

Les entreprises chargées des travaux s'efforceront, dans la mesure du possible, de rétablir les accès aux riverains au plus vite et ne neutraliseront le stationnement que par tranches d'avancement.



*S'adresser au secrétariat de Mairie pour tous renseignements complémentaires concernant le stationnement et la circulation pendant les travaux.*

## Zone 1

### Place « Quai du Cruou »

- Installation du chantier le jeudi 23 novembre 2017.
- Démarrage des travaux le lundi 27 novembre 2017.
- La circulation est restée ouverte provisoirement du 16 décembre 2017 au 8 janvier 2018.

## Zone 2

### Du carrefour avec la « rue de Foncourieu » jusqu'à la place « quai du Cruou » et aire de co-voiturage du Pont Rouge

- Début des travaux ➔ janvier 2018.

## Zone 3

### « Place de la Mairie »

- Début des travaux ➔ janvier 2018.

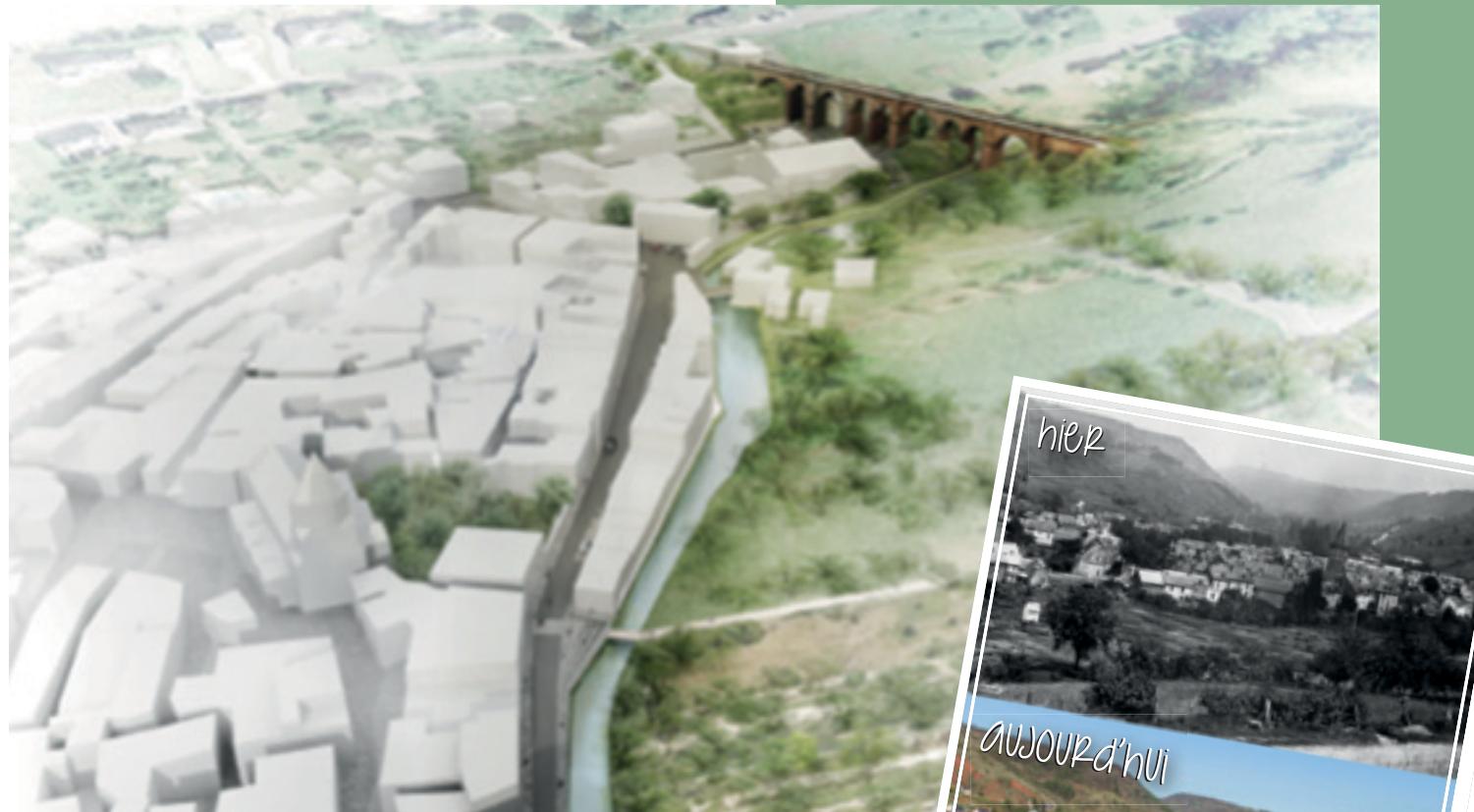
## Zone 4

### Du carrefour avec la « rue du Cayla » jusqu'à la Trésorerie

- Début des travaux ➔ février - mars 2018.



En 2019 la troisième tranche des travaux Bourg Centre permettra de créer une passerelle pour relier le centre ancien aux jardins de la Murette.



# A la Une DES RÉALISATIONS ET DES PROJETS

## BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Une borne de recharge accélérée pour véhicules électriques est mise en service depuis fin novembre au parking de la salle des fêtes. Installée en partenariat avec le SIEDA cette borne peut accueillir 2 véhicules en même temps. Elle est accessible 7 j sur 7, 24H sur 24. Elle se situe à proximité de l'aire de covoiturage aménagée en début d'année au Pont Rouge.

La mise en place du dispositif « Rezo Pouce » avec la communauté de communes Conques Marcillac viendra compléter en avril l'accès à des modes de transports alternatifs. Ces dispositifs faciliteront les déplacements des personnes qui n'ont pas de véhicules et permettront à ceux qui le souhaitent de les partager.



## PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la convention passée avec le SIEDA pour l'entretien et la modernisation de l'éclairage public, la Commune de Marcillac-Vallon s'est engagée dans un programme de travaux de rénovation de l'éclairage public sur 3 ans.



Ces travaux subventionnés à 60% par le SIEDA consistent après un diagnostic du réseau à remplacer les lampes vétustes et énergivores. En 2017, une première tranche de travaux vient d'être réalisée sur une partie du lotissement du Cayla et rue du Barry.

A terme, le remplacement des lampes vétustes permettra des économies d'énergie et améliorera la qualité et la sécurité du réseau d'éclairage public.

## RÉZO POUCE, BIENTÔT SUR LE TERRITOIRE



Suite au diagnostic Enfance-Jeunesse effectué sur le territoire, il a été pointé la difficulté des jeunes à se déplacer sur le territoire en autonomie. Les élus de la Communauté de Communes Conques-Marcillac ont donc décidé de déployer REZOPUCE, un dispositif d'auto-stop organisé et sécurisé sur le territoire.

REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. Il permet sans prise de rendez-vous de se positionner à un arrêt appelé « arrêt sur le pouce » et d'être pris en stop.

C'est flexible, le principe est de se rendre à un « arrêt sur le Pouce » quand on veut (tout de suite, tout à l'heure...), sans avoir anticipé son trajet.

Ce mode de déplacement s'utilise pour des trajets quotidiens de courtes distances, en complément d'autres moyens de transport. REZO POUCE permet de :

- compléter les moyens de transports existants
- créer du lien social
- structurer, organiser et sécuriser la pratique de l'autostop

Au-delà des jeunes, REZO POUCE s'adresse à tous, il sera possible de s'inscrire dans des points relais tels que la Maison de la Communauté de Communes et les mairies du territoire.

**Le lancement de Rézo Pouce est prévu pour le printemps 2018.**



A Marcillac vous trouverez 4 arrêts sur le pouce...

## L'URBANISME

**Lindrevie : un nouveau lotissement de qualité !**

La municipalité, le CAUE, le porteur de projet et son architecte urbaniste ont travaillé en concertation pour concevoir un projet d'aménagement du lotissement qui s'intègre à son environnement paysager et s'adapte à la pente.

Les travaux sont en cours, prochainement six lots seront à la vente.

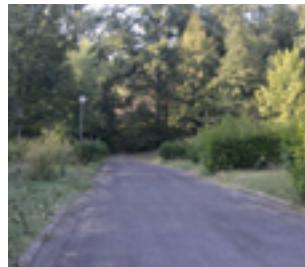
# UNE NOUVELLE AIRE D'ACCUEIL DE CAMPING-CAR

Le conseil municipal a délibéré le 17 septembre 2015 pour arrêter l'activité du camping municipal et la faire évoluer en aire d'accueil pour camping-car. L'ouverture du camping d'une capacité de 39 emplacements était limitée à 2 mois par an en raison de sa situation partielle en zone inondable « aléa fort ». La nouvelle aire d'accueil des camping-cars pourra être ouverte toute l'année dans la zone définie « hors d'eau ». Les travaux ont démarré en décembre avec l'aménagement de quinze emplacements.



Le stationnement sur cette aire sera gratuit mais les services seront payants avec la mise en place d'une borne de vidange pour la vidange des eaux usées et le remplissage en eau potable et de deux bornes électriques. Des aménagements paysagers

vont compléter cette offre touristique. L'ancien sanitaire « le Pigeonnier » deviendra un lieu d'accueil convivial abrité. Un espace de pique-nique sera aménagé à l'entrée de l'aire accessible à tous les habitants.



## UN BEL EXEMPLE DE COOPÉRATION POUR RESTAURER LA CHAPELLE DE FONCOURRIEU

La Chapelle de Foncourrieu est un bâtiment communal inscrit au titre des Monuments Historiques. Avant d'engager les travaux de restauration et de mise hors d'eau, la commune a eu l'obligation d'engager un architecte pour faire un diagnostic du site et déposer le permis de construire. Des études préalables au projet de conservation-restauration des décors peints ainsi qu'une étude archéologique du bâti ont également été demandées.

Le permis de construire a été accordé le 7 septembre. Les études préalables ont été restituées fin octobre. La consultation des entreprises pour restaurer la toiture va avoir lieu en janvier et les travaux débuteront en mars-avril, en fonction de la météo.

### La réalisation de ces travaux et leur financement sont un bel exemple de coopération public/privé.

La commune, propriétaire du bâtiment porte le projet de restauration c'est-à-dire les études, le permis de construire, les demandes de financements publics auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

L'association « les Amis de Foncourrieu » en mobilisant habitants et bénévoles, participe à des travaux d'amélioration du site et aux financements.

La convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association Les Amis de Foncourrieu et la Mairie vient compléter le dispositif financier en faisant appel au mécénat.

Grand merci aux bénévoles de l'association et à la Fondation du Patrimoine pour leur contribution active à la valorisation de notre patrimoine emblématique.

### Banque alimentaire

Dans le cadre de son projet social, la CCCM a décidé de réorganiser l'aide alimentaire sur son territoire. Une association a été créée : CONQUES-MARCILLAC-SOLIDARITÉ. Les modalités d'accès à l'aide alimentaire restent inchangées, les jours de distribution aussi.

La collecte des 24 et 25 novembre a été fructueuse (environ 2500 kg).

Les membres du bureau de C.M.S. remercient vivement les personnes qui ont participé au bon déroulement de cette action et aussi bien sûr les généreux donateurs de notre territoire.

Les personnes souhaitant intégrer cette nouvelle association peuvent prendre contact avec Jacky ESTURGIE 06.81.86.24.96 ou Cathy BARRET 06.70.36.93.24. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.



# Sur le terrain

CADRE DE VIE

## LES TRAVAUX

### Voirie et chemins

Les travaux récurrents d'entretien de la voirie communale et intercommunale ont été réalisés au cours de l'année 2017 ainsi que le revêtement de la route de Puech Basset.

En 2016 nous avons décidé de programmer sur 3 ans des travaux de dérasage des accotements de la voirie et curage des fossés. Cette année nous les avons réalisés sur la route d'Alzerne et sur le chemin qui arrive à cette route.

En 2018 nous effectuerons le curage des chemins de Saint-Pierre et de Campels.

D'autre part, nous avons rectifié un virage route d'Alzerne pour faciliter le passage des gros camions et des attelages agricoles.



Puech Basset

### Gendarmerie

Suite à la fermeture de la gendarmerie de Conques en 2016, quatre militaires ont intégré la gendarmerie de Marcillac. L'aménagement de bureaux supplémentaires dans les locaux existants nous a conduit, à la demande du Lieutenant LÉGER à réaliser une nouvelle salle de réunion au rez-de-chaussée. Ces travaux ont pu être faits à un coût raisonnable parce que les artisans, l'équipe technique de la mairie, les services de la gendarmerie et les gendarmes eux-mêmes y ont participé.



## Salle des Fêtes

Les toilettes de la salle des fêtes très vétustes ont été refaites cet automne.

Elles sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous en avons profité pour équiper le vestiaire.



## Equipements et travaux d'entretien à l'école publique Jean Auzel



À l'école élémentaire : installation d'un 3<sup>ème</sup> VPI (vidéo-projecteur interactif) et d'un visiophone.

À l'école maternelle : installation de prises internet et d'un nouveau photocopieur .

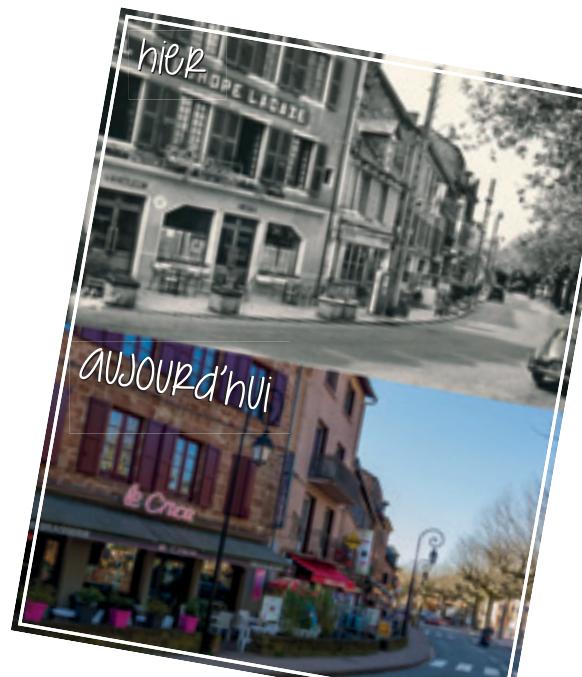


Un réfectoire entièrement repeint et équipé à neuf en élémentaire.

Travaux de peinture sur les boiseries extérieures à l'école maternelle.



Un lino tout neuf pour une salle de classe à l'école élémentaire.



# Zoom sur

## CADRE DE VIE LE CIMETIÈRE

### La réglementation

#### Droit à sépulture

L'article L2223-3 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la (LOI n°2008-1350 du 19 décembre 2008 - art. 3) précise :

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile ;
- aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune ;
- aux personnes non domiciliées dans la commune mais qui y ont droit à une sépulture de famille ;
- aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Dans ces cas, le maire a une compétence liée et est tenu d'accorder une sépulture. En revanche, il a la faculté de refuser une demande qui n'entre pas dans le champ de ces hypothèses.

*Le droit à sépulture  
est à distinguer du droit à concession*

#### Zéro Phyto

Le choix de laisser un enherbement naturel recouvrir les allées est une alternative aux désherbants de synthèse. Un prestataire extérieur (les ateliers du Rouergue) a été choisi pour l'entretien des allées et des espaces verts du cimetière en coordination avec l'équipe technique, 6 à 8 passages par an sont nécessaires.



En parallèle, des tests d'engazonnement des allées ont été réalisés et sont concluants. Libre à chacun ensuite d'embellir sa tombe avec diverses plantations de fleur.



#### Travaux

Le mur du cimetière qui avait été partiellement écroulé a été réparé. D'autre part, un passage a été créé pour les personnes à mobilité réduite qui souhaitent se rendre facilement sur les tombes.



# Du côté de

VIE SCOLAIRE

## RYTHMES SCOLAIRES

### Semaine de 4 jours ou 4 jours et demi ?

**Depuis 2014**, en application de la réforme des rythmes scolaires, la semaine à l'école publique Jean Auzel est organisée sur 4 jours et demi.

L'objectif de cette réforme : privilégier 5 matinées de classe, réduire les heures de cours l'après-midi et mettre en place 3 heures d'activités périscolaires pour favoriser les apprentissages des élèves, améliorer le rythme de l'enfant et développer l'accès à des activités culturelles et sportives.

Au-delà du financement engagé par la mairie tous les acteurs se sont impliqués dans la réussite de cette organisation.

A ce jour il n'y a pas d'évaluation nationale de l'impact de cette réforme sur les temps scolaires. Quant à l'évaluation des temps périscolaires elle fait état d'une disparité selon les moyens mis en place.

**Un décret paru le 27 juin 2017** permet une demande dérogatoire pour revenir à une organisation du temps scolaire de 4 jours hebdomadaires sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, après avis de l'IEN de circonscription. La date limite de cette demande est fixée au **16 février 2018** pour l'année scolaire 2018-2019.

Notre commune, comme d'autres sur notre territoire, s'est donnée le temps de la réflexion cependant certains points n'ont pas encore obtenu de réponses claires de la part de l'Etat (pérennité du fonds d'amorçage pour les écoles qui



conserveraient 4 jours et demi de classe, possibilité de repousser la demande à l'année suivante).

**Le 23 novembre** un comité de pilotage composé d'élus, d'enseignants, de parents et d'animateurs s'est réuni. Une lettre d'information et un questionnaire destinés aux familles ont été élaborés afin qu'ils puissent donner leur avis. Ce sondage doit permettre aux parents élus en conseil d'école de se déterminer.

**Le 7 décembre** le comité de pilotage a procédé au dépouillement de ces questionnaires.

Sur 140 familles concernées 106 ont répondu en apportant leurs arguments. 60 sont favorables au maintien des 4 jours et demi, 29 au retour à 4 jours et 17 n'ont pas d'avis tranché.

**Le 13 février 2018** le conseil d'école exprimera sa position par un vote auquel pourront participer les membres de droit.

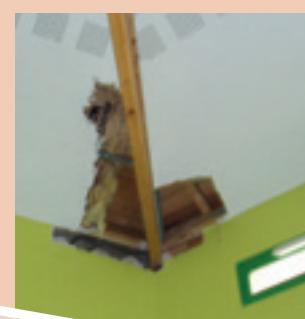
**La commune devra également se déterminer.** Puis la décision finale appartiendra au DASEN.

### DES HÔTES INDÉSIRABLES À L'ÉCOLE MATERNELLE

Depuis cet été, les pompiers de Marcillac font la chasse aux guêpes et frelons qui ont élu domicile dans l'entrée de la maternelle, entre le faux plafond et la volige.

Fin novembre, ils ont dû se résoudre à casser une partie du placo pour extirper les nids bien cachés dans l'isolation.

La mairie les remercie pour leurs interventions.



## LES INFILTRATIONS D'EAU PAR LA TOITURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE



La commune ayant porté l'affaire devant le tribunal administratif de Toulouse en novembre 2016, un expert a été nommé.

Le 3 mars 2017, celui-ci a convoqué les dirigeants des entreprises concernés et les élus sur les lieux du sinistre. Il a constaté les dégâts et expliqué les procédures afin de déterminer les responsabilités.

Le 15 février 2018, le rapport d'expertise sera livré.

# ACTUALITÉS

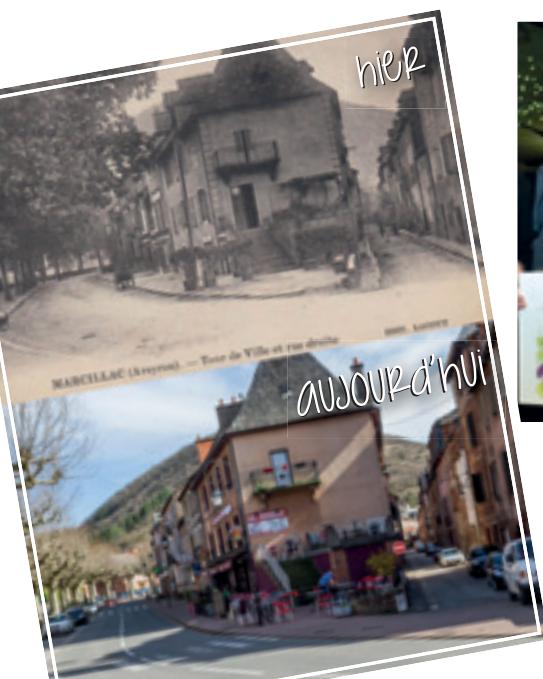
## Marcillac - Village vigneron s'étoffe ...



La société **Le Liadou du Vallon** a ouvert sa boutique sur le tour de ville au mois de juin. En début d'année, elle devrait installer l'atelier de fabrication des couteaux dans des nouveaux locaux. Cet atelier-boutique se situera sur la toute nouvelle place Quai du Cruou. Elle contribuera à développer l'activité commerciale Quai du Cruou.

## L'Eschansonnerie de la Saint-Bourrou accueille une nouvelle consœur

Depuis son arrivée à la mairie de Marcillac, **Véronique** participe à l'activité de la confrérie avec discrétion et efficacité. C'est pour rendre hommage à son travail et à son dévouement qu'elle a été invitée à rejoindre les rangs de la confrérie, ce qu'elle a fait avec grand plaisir, semble-t-il !



## Départ à la retraite



Après 32 ans de bons et loyaux services au sein du service technique, **André BONY** part à la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Figure emblématique du défilé à Cacheafax du lundi de pentecôte, nous lui souhaitons de participer encore à de nombreuses Saint-Bourrou. Toute l'équipe municipale le remercie pour son travail et lui souhaite très bonne retraite.



Après 38 ans de présence dans son magasin de lingerie et vêtements enfants-adultes, Rosy PÉRIÉ a cessé son activité. A sa place, la **cave des vignerons du Vallon** s'est installée pour développer un point de vente sur Marcillac.

## Bibliothèque municipale, du nouveau !

La bibliothèque municipale de Marcillac s'est associée au **prix des collégiens** initié par vallon de culture.

**Une première réussie.** À l'instar du prix interbibliothèques les collégiens de Kervallon et Saint Joseph ont été invités à lire une sélection de romans policiers proposée par leurs professeurs documentalistes Nicolas Cimolino, Isabelle Brioudes et les bibliothécaires du vallon : «L'assassin est au collège» de Marie-Aude Murail, «L'homme-qui-dessine» de Benoît Séverac et «Frères de sang» de Mikaël Ollivier.

En mai, ils se sont retrouvés à la communauté des communes pour élire leur roman préféré. Après un débat animé et fort intéressant c'est « frères de sang » qui l'a remporté. Puis l'auteur Benoît Séverac (voir photo) est venu à leur rencontre pour un échange très chaleureux et enthousiaste sur son travail d'auteur.



**Cette année le prix des collégiens continue à cheminer** avec le prix interbibliothèques autour du thème « la figure du père en littérature ». Une sélection leur sera prochainement proposée et sera à leur disposition au CDI des collèges et dans les bibliothèques.

# BUDGET 2016

## UN BUDGET ORIENTÉ VERS L'INVESTISSEMENT

L'équipe municipale a choisi de prendre le temps de la réflexion et de la concertation avec les habitants pour élaborer les projets structurants de la mandature. Ces deux dernières années ont permis à la municipalité de maîtriser les dépenses, de garder une capacité d'autofinancement pour les futurs investissements et d'augmenter sa trésorerie dans une période délicate suite à la baisse des dotations de l'Etat. **Les taux d'imposition communaux - Taxe d'Habitation, Taxe Foncier Bâti et non Bâti n'ont pas augmenté depuis 3 ans comme nous nous étions engagé à le faire.**

Nous avons mené une étude financière prospective avec le service des Finances Publiques en 2016. La trésorerie a confirmé notre capacité d'investissement. Avec l'apport de la vente des anciens terrains de tennis à la communauté de communes et les subventions acquises pour les différents projets nous avons pu valider notre programme d'investissement ambitieux : opération Bourg Centre, création de deux terrains de tennis et aménagement d'une cinquantaine de parkings au Pôle sportif de Kervallon, aménagement de l'aire de camping-car, réfection des toilettes de la salle des fêtes, salle de réunion à la gendarmerie, réhabilitation de la toiture de la Chapelle de Foncourrieu.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 300 000 €. À ce jour, nous avons obtenu 80 000 € de subvention. Nous attendons un complément de subvention de 70 000 € soit un total d'aides publiques de 50%.

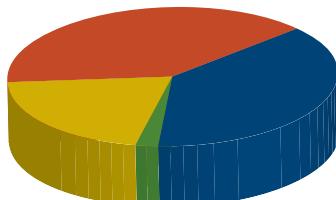
Concernant le bourg centre, le coût des tranches 1 et 2 est de 856 000 €. À ce jour, nous avons obtenu 180 000 € d'aides publiques et nous attendons 210 000 € pour 2018.

À la recherche du meilleur équilibre financier pour notre budget communal, l'équipe municipale a décidé de garder un fond de roulement élevé, supérieur à 500 000 € et de faire appel à deux emprunts (300 000 € en 2017 et 200 000 € en 2018).

Vous trouverez ci-dessous le compte administratif 2016 de la commune.

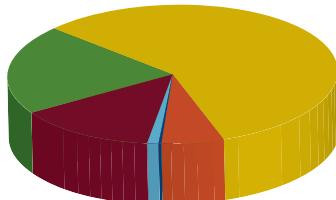
### Section de fonctionnement

Dépenses / Total : 1 307 709,34 €



■ Charges à caractère général	498 091,73 €
■ Charges de personnel	512 315,33 €
■ Charges de gestion courante	271 612,05 €
■ Charges financières	25 690,23 €

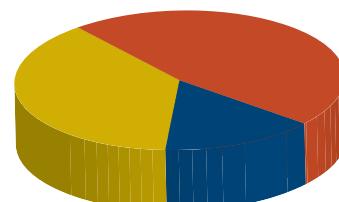
Recettes / Total : 1 482 635,36 €



■ Atténuation de charges	6 352,61 €
■ Produits de services	91 820,37 €
■ Impôts et taxes	854 985,08 €
■ Dotations	316 266,15 €
■ Autres produits	205 812,91 €
■ Produits exceptionnels	7 398,24 €

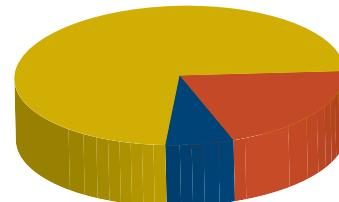
### Section d'investissement

Dépenses / Total : 174 112,36 €

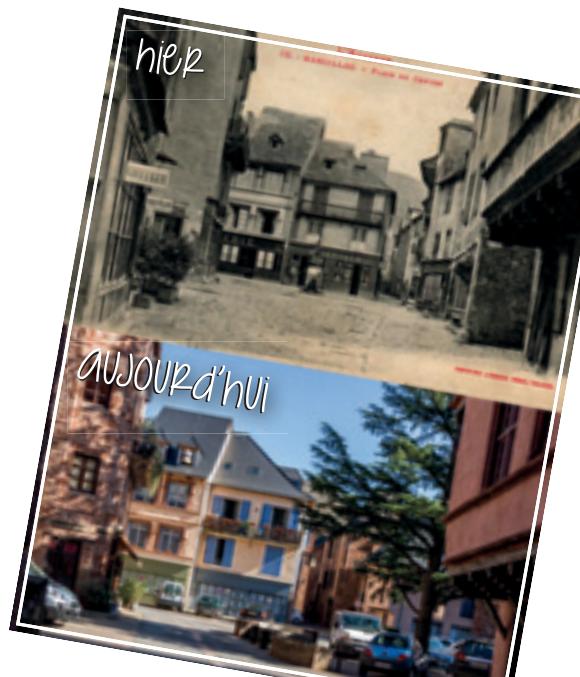


■ Frais d'études, Subvention d'équipement	37 850,00 €
■ Travaux de voirie, d'électrification, achat matériel	115 796,30 €
■ Remboursement d'emprunts	93 190,63 €

Recettes / Total : 124 461,10 €



■ Subventions	498 091,73 €
■ Taxe	512 315,33 €
■ Excédents de fonctionnement	271 612,05 €



# ÉTAT CIVIL

(du 1<sup>er</sup> décembre 2016 au 30 novembre 2017)

## NAISSANCES

Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu de naissance
LACOMBE Joshua	13 janvier 2017	Rodez
FRAYFFE CHAMPAGNOL Léo	04 février 2017	Rodez
COMBY Erwan	02 mars 2017	Rodez
MARINOT Jules	08 mai 2017	Rodez
ANDRIEU Ines	09 mai 2017	Rodez
CARREIRA MALHEIRAS Kelly	01 juin 2017	Rodez
LAROSA Charlotte	06 juin 2017	Rodez
DA SILVA Daphné	14 août 2017	Rodez
DESCARGUES Éloïse	17 juillet 2017	Rodez
MALRAISON Cassandra	19 octobre 2017	Rodez
AKBAR Sofia	29 octobre 2017	Rodez
BLIEUX Colin	12 novembre 2017	Rodez
GAILHARD Arthur	30 novembre 2017	Rodez

## MARIAGES

Nom et prénoms	Date de l'acte
SÉRIEYS Dimitri & PENNANECH Anaïs	15 avril 2017
HÉCHEVIN Patrick & CUSSAC Mélanie	17 juin 2017
IKBALL Maxime & RETOURNARD Cécile	08 juillet 2017
PINA Antoine & CASTILLO ROSSIS Rafaela	18 novembre 2017

## PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ (CNI)

Depuis le 7 mars 2017, de nouvelles modalités permettent de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI), dont le format demeure inchangé et qui reste gratuite (sauf cas de perte ou vol comme c'est déjà le cas). L'usager peut désormais s'adresser à l'une des communes de son choix, équipée d'un dispositif de recueil des demandes de passeports et de CNI. Il y en a 17 sur le département de l'Aveyron.

En 2017, la mairie de Marcillac-Vallon a délivré plus de 400 passeports et 650 CNI. Cela représente une charge de travail importante pour le secrétariat.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la commune à la rubrique "démarches administratives".

## DÉCÈS

Nom et prénoms	Date de l'acte	Lieu du décès
BESSOLES Fernand	07 décembre 2016	Marcillac-Vallon
CARLES Marie	20 décembre 2016	Marcillac-Vallon
ANTERIEUX Marguerite	18 décembre 2016	Rodez
BERGES Marguerite	22 décembre 2016	Salles-la-Source
SICHI Maurice	02 janvier 2017	Rodez
BOS Denise	02 janvier 2017	Rodez
ROSELLO Gerlinde	29 janvier 2017	Salles-la-Source
AMROUN Amar	02 février 2017	Marcillac-Vallon
MASSOL Maria	04 février 2017	Marcillac-Vallon
ALCARAZ Hubert	12 février 2017	Marcillac-Vallon
GARRIGUES Paulette	20 février 2017	Marcillac-Vallon
MARTY Jean	21 février 2017	Marcillac-Vallon
BROS Honoré	23 février 2017	Marcillac-Vallon
PAÏTE Incarnation	24 avril 2017	Marcillac-Vallon
PIERRE Marcelle	27 avril 2017	Marcillac-Vallon
DURAND Georges	13 juin 2017	Marcillac-Vallon
RODIER Richard	18 juin 2017	Marcillac-Vallon
MOGAIN Simone	22 juin 2017	Marcillac-Vallon
PONSI Marie	02 juillet 2017	Marcillac-Vallon
JOULIA Marthe	30 juin 2017	Salles-la-Source
ALIBERT Michel	13 juillet 2017	Marcillac-Vallon
FALLETTI René	18 juillet 2017	Salles-la-Source
BOUSQUET Eugénie	21 juillet 2017	Firmi
ROUQUETTE Ida	29 juillet 2017	Marcillac-Vallon
LAUSSEL Alfred	18 août 2017	Marcillac-Vallon
GRÈS Maria	25 août 2017	Marcillac-Vallon
CAMALY Michel	28 août 2017	Salles-la-Source
AYRINHAC Henri	03 septembre 2017	Marcillac-Vallon
VIARGUES Joachim	27 septembre 2017	Rodez
ASTIÉ Odette	04 octobre 2017	Rodez
SICHI Pierrette	07 octobre 2017	Salles-la-Source
TREPP Henriette	23 octobre 2017	Marcillac-Vallon
GARY Emile	19 octobre 2017	Rodez
MILLON Marguerite	26 octobre 2017	Marcillac-Vallon
THÉRON Raymonde	13 novembre 2017	Marcillac-Vallon



**POUR RECYCLER : Je trie, j'agis !**

**CONQUES-MARCILLAC**

**DECHETERIE À MARCILLAC**  
Route de Malviès  
Direction Espalion  
05 65 71 72 01

**LUNDI AU SAMEDI\***  
14h à 18h30  
SAMEDI\*  
10h à 12h

**ZONE DE DÉPÔT**  
À ST CYPRÉEN SUR DOUDOU  
Route de Conques  
06 87 89 45 35

**LE SAMEDI**  
13h30 à 17h30  
Neuf jours fériés  
fermeture de la déchèterie

**VERRE RECYCLABLE**  
EN VRAC !

**EMBALLAGE RECYCLABLE**  
SONT INTERDITS DANS LA COLONNE VERRE :  
• COUVERCLES  
• BOUCHONS & CAPSULES  
• VAISSELLE  
• AMPOULES...

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
EN SAC LOI !

**TEXTILES**  
EN SAC !

**SYD DOM**  
CITE ©  
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Des questions sur les déchets ?  
[www.cc-conques-marcillac.fr](http://www.cc-conques-marcillac.fr)  
Tél. 05 65 71 86 20

## DÉCHETS MÉNAGERS

L'accès aux déchèteries des Communautés de Communes du Pays Rignacois et de Conques-Marcillac pour l'ensemble des habitants de ces territoires est désormais possible.

Ainsi, dès à présent, les habitants du territoire Conques-Marcillac peuvent aller déposer leurs déchets à la déchèterie du Pays Rignacois situé au lieu-dit Pont de l'Alzou (commune de Rignac), les habitants du pays Rignacois pouvant de leur côté profiter de la déchèterie de Malviès (commune de Marcillac-Vallon).

# LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE MARCILLAC-VALLON

ASSOCIATION	CONTACT
Aide à Domicile en Milieu Rural	Christian BERA : 1 rue de Foncourieu - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.69.17.95 / marcillac@fede12.admr.org
Aïkival	Yves ROGER : Momèche - 12330 MARCILLAC-VALLON / 06.70.25.92.51 / aikival12@free.fr
Amicale des Sapeurs Pompiers de Marcillac	Serge CHABRIER et Sophie LINOSIER : 24 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON / amicale.marcillac@gmail.com
APE École Jean Auzel	Samuel DYKSTRA : Pont-les-Bains - 12330 SALLES-LA-SOURCE / apejeanauzel@laposte.net
APEL Collège St Joseph	Nadine CASTAILLAC : 18 hameau de Roquevert - 12330 MARCILLAC-VALLON / 06.31.76.78.29 / nadine.castaillac@orange.fr
APEL École des Prades	Valérie LADRECH : 10 bis rue du cambou - 12330 MARCILLAC-VALLON / 06.07.13.73.07 / ladrechv@yahoo.fr
Association des Amis de Foncourieu	Jacques RETOURNARD : 19 rue du Cayla - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.74.14 / jacques.retournard@gmail.com
Association des Amis des Orgues du Vallon	Jean-Noël REY : 15 rue du Docteur Michel - 15000 AURILLAC / 06.71.13.60.66 / aaov@free.fr
Association pour Chapelle St-Pierre de Nacelle	Fernand DELAURE : Saint-Rames - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.74.19 / dominique.dourdin@orange.fr
Association des Commerçants	Ingrid DELMAS : 18 place de l'église - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.73.24
Association Rallye du Vallon de Marcillac	Joël ROMIGUIÈRE : 7 Les Camps - 12330 VALADY / 05.65.72.67.16 / joelromiguere@gmail.com
Association Soins à domicile	2 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.80.76 / cds-marcillac@wanadoo.fr
Athlé-Vallon	Sylvie GAMBIER (Co-Présidente) : 17 lot. des chênes - Nuces - 12330 VALADY Hervé BLANC (Co-Président) : 22 rte de Fijaguet - Nuces - 12330 VALADY / 06.84.99.75.03 / hervestep@orange.fr
Aux éclats	Sophie FOUGY : 2 rue de Foncourieu - 12330 MARCILLAC-VALLON / 06.56.82.29.37 / fougytane@gmail.com
Basket Vallon	Christophe DEFRENEIX : Rte de Balsac - Bruéjouls - 12330 CLAIRVAUX / 06.86.45.45.14 / pat-espi@orange.fr
Chorale du Vallon	Raymonde SÉGURET (Présidente) : Les Laurières - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 05.65.67.38.58 / r.seguret@free.fr
Club des Ainés	Claude PUECH : 7 rue des côteaux - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.81.58 / claudedany.puech@orange.fr
Club Omnisports	Elisabeth LAFON : 3 cité Beausoleil - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.85.85 / babeth.lafon@wanadoo.fr
Comité des Fêtes	Patrick BARRY (Co-Président) : Pont-les-Bains - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 05.65.71.89.34 Jean-Paul DESTRUEL (Co-Président) : Vallée du Cruou - 12330 MOURET / 06.33.77.70.39 / atelier.jpdestruel@orange.fr
École de danse de Dominique JEAN	Dominique JEAN : 39 av Victor Hugo - 12000 RODEZ / 05.65.68.30.08
École de Musique	Olivier INGREMEAU (Co-Président) / 06.33.51.33.28 / em.marcillacvallon@laposte.net / olivier.ingremeau@orange.fr Fabien SALABERT (Co-Président) / 06.82.19.72.91 / fabien.salabert@wanadoo.fr
Entente Cycliste Vallon Dourdou	Patrice LAYRAC : Cougousse - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 06.81.64.33.31 / ecvd.12marcillac@gmail.com
Eschansonnerie de St-Bourrou	Patrice LEMOUX : 23 route de Fijaguet - Nuces - 12330 VALADY / 06.21.13.95.63 / eschansonneriestbourrou@gmail.com
Espace Emploi Formation Conques-Marcillac	49 av Gustave Bessière - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.42.68.94 / eef-cm@orange.fr
Familles Rurales	Marie PONS (Co-Présidente) : 12 rue de Foncourieu - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.47.06.60 / famillesruralesmarcillac@orange.fr / ponsmarie@yahoo.fr Sylvie RIBAS (Co-Présidente) : Lot. Les Plancats - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.78.50.07 / sylrib@icloud.com
Foot Vallon	Marc RICHARD : Lot Les Camps - 12330 VALADY / 06.73.61.69.38 / marc.richard0171@orange.fr
Foyer Socio Educatif Collège Kervallon	Cécile BRUNEL : St Félix - 12000 RODEZ
Fraternité des Malades	Michel JOULIA : 4 rue du Théron - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.77.51
Grapillous du Vallon	Yves LAVERNHE - Maison Retraite Vallon - 14 rue du Mansois - 12330 MARCILLAC-VALLON / Hopital Local - Cougousse - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 05.65.71.14.00 / animation@hl-vallon.fr
Harmonie de Marcillac	Claude LAFON (Co-Président) : 3 cité Beausoleil - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.85.85 / harmonie.marcillac@laposte.net / claude.lafon3@wanadoo.fr Marc ESCALIER (Co-Président) : Lendrevie - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.70.43 / marc.escalier@wanadoo.fr
Judo	Philippe SEARA - Gensac - 12320 ST-CYPRIEN/DOURDOU / Sylvie GAYRAUD (secrétaire) / 06.83.49.63.25 / sylvie_chris@hotmail.fr
La Graine / Le Guingois	Le Guingois : Place de l'église - 12330 MARCILLAC-VALLON / leguingois@gmail.com
Le Créneau	Aurélie MASSON : Rue Pauline de Flaugergues - Cougousse - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 05.65.71.75.32 / lecreneau@wanadoo.fr
Le Pont des Arts	Guy SOUNILLAC : Moulin du Comte - rte de Nuces - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.76.10 / guy.sounillac@orange.fr
Le P'tit chœur du dimanche	Bernard ACQUIER : 12 place des écoles - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.82.12 / acquier.bernard@live.fr
Les Jeudis en Questions ?	Jean BARDOU : 11 rue des écoles - 12330 SAINT-CHRISTOPHE-VALLON / 05.65.72.78.89 / JeQ12@orange.fr
LUSINE	Nicolette BRARÉ : Le Landié - 12320 PRUINES / 05.65.72.89.30 / tccr@hotmail.fr
Moto-Club « Les Hybrides »	Jean-Luc FALISSARD : 207 Les Camps Sarrats - 12740 SÉBAZAC-CONCOURS / 05.65.74.96.93
OGEC École des Prades	Catherine GIRAUT : Solsac - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 05.65.74.97.85
Pétanque Marcillacaise	Pascal SERIEYE : Lot. Les Camps - 12330 VALADY / 06.78.88.48.00 / pascal.serieve@orange.fr
Point Info seniors - CAPA	11 place de l'église - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.42.29.33 / pointinfoseniors-cap@orange.fr
RDV Aveyron Handball	Alexandre GRANIER (Co-Pdt) - Lot. La Roque - Cassagnes Comtaux 12390 GOUTRENS / 06.65.54.77.22 / rdv.handball@gmail.com
SOS Chat des rues	Michèle LACAZE / 05.65.71.72.53 / lacazeprades@wanadoo.fr
Sport Quilles Marcillacais	Francis PÈGUES (Co-Pdt) : 12 av des Prades - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.72.63.93 / sqmarchillac-contact@orange.fr. Dominique DELAGNES (Co-Pdt) : 8 imp. du soleil levant - 12330 MARCILLAC-VALLON / 06.73.50.83.47 / dominique.delagnes@wanadoo.fr
Téléthon	Babeth DOUZOU : 14 des Prades - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.71.72.74 / thierrydouzou@wanadoo.fr Sylvie RIBAS : Lot. Les Plancats - 12330 MARCILLAC-VALLON / 05.65.78.50.07 / sylrib@icloud.com
Tennis club du Vallon	Marc RIBAS (Président) : Lot. Les Plancats - 12330 MARCILLAC-VALLON / 06.03.50.72.65 / tennisclubduvallon@fft.fr
Vallon de Cultures	9 place Caillol / 05.65.67.24.13 / vallondecultures@gmail.com
Vallon Initiative Environnement	Philippe FAURE : St-Laurent - 12330 SALLES-LA-SOURCE / 05.65.42.10.99
Volley Club Vallon et Causses	Guillaume GARCIA : Le Bourg - 12390 GOUTRENS / 06.67.79.58.61 / vcvc@orange.fr





"PERSONNE NE PEUT CHANGER LE PASSÉ, MAIS NOUS POUVONS TOUTES INFLUENCER NOS DEMAINS."

COLIN POWELL

Merci à Samuel Dykstra pour toutes les photos « hier-aujourd'hui »

**m AGAZINE  
UNICIPAL  
ARCILLAC-VALLON**

**m**arcillac-Vallon

Mairie  
Tour de Ville  
12330 Marcillac-Vallon  
Tél. : 05 65 71 72 25  
Fax : 05 65 71 82 92